



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Paris, le 6 septembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecotaxe poids lourds : priorité à l'entreprise

Le ministre des transports, Frédéric Cuvillier, réunissait ce matin les organisations professionnelles du transport routier.

Au menu des discussions : l'écotaxe poids lourds.

Cette rencontre faisait suite à la décision d'hier du ministre de reporter au 1er janvier 2014 le lancement de l'écotaxe ce dont la FNTR se félicite.

La réunion d'aujourd'hui a été l'occasion pour la FNTR de réaffirmer sa position : l'entreprise de transport routier doit être replacée au coeur du processus de mise en oeuvre de l'écotaxe poids lourds.

La FNTR a donc demandé au ministre :

- que soit pris en compte, dans le calendrier, le temps de préparation nécessaire aux entreprises (évaluée par la FNTR à 4 mois minimum, dans une configuration idéale),
- que soit maintenue et renforcée la période de test du dispositif (dite marche à blanc),
- que l'écotaxe poids lourds ne soit lancée qu'une fois le dispositif complètement sécurisé d'un point de vue technique.

La FNTR a également réclamé que la période qui s'ouvre jusqu'au 1er janvier soit mise à profit pour donner pleine et entière efficacité au dispositif de majoration forfaitaire. Tous les moyens de l'Etat doivent être mobilisés pour faire appliquer la loi de majoration. Certains chargeurs cherchant ouvertement à contourner ce dispositif d'ordre public.

Au cours de la réunion, la FNTR a également demandé l'installation d'un observatoire de mise en oeuvre de la taxe poids lourds rassemblant tous les acteurs de l'écotaxe : l'Etat, Ecomouv', les SHT et les représentants du transport routier.

La création de cet observatoire vise à prévenir et à traiter, par la concertation, les difficultés rencontrées par les entreprises dans le processus de mise en place de l'écotaxe.

A l'issue de la réunion, Jean-Christophe Pic a déclaré : *"La FNTR se félicite du report de l'écotaxe. Il faut mettre à profit le délai supplémentaire pour remettre nos entreprises au coeur de la démarche. L'arrivée de l'écotaxe est une charge de travail supplémentaire pour nos entreprises, dans un contexte économique des plus difficiles"*.

"L'application de la majoration forfaitaire est un enjeu majeur pour nos entreprises. Certains chargeurs

cherchent à contourner la loi. Nous souhaitons que l'Etat mette tout son poids dans la balance" a-t-il ajouté.

A propos de la FNTR :

La Fédération Nationale des Transports Routiers est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Contacts Presse :

FNTR

0144290410 - 06 84 42 03 32

nicolas.paulissen@fntr.fr

Eté en Hiver / Morgane Gens

01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30

morgane.gens@eteenhiver.com